

Recette pour une inclusion réussie

Ingrédients :

- Un enfant en situation de handicap ayant besoin d'adaptation des apprentissages
- Un enseignant (professeur de classe ou professeur principal)
- Un chef d'établissement
- Un enseignant spécialisé - options E, F, D - comme personne ressource
- Une AVS (si vous êtes chanceux)

Ustensiles :

- Un LPC
- Une programmation des apprentissages de la classe d'inclusion
- Un bilan des compétences de l'enfant (si possible, sinon c'est à vous de le réaliser)
- Un agenda

Déroulement :

1. Accueillir l'enfant comme un élève de la classe. Il fait partie du groupe classe
2. Si besoin, réaliser des évaluations individuelles de ses compétences en prenant en référence le LPC. L'enseignant spécialisé peut vous aider pour le choix, la passation et l'analyse des évaluations (celles-ci devront faire apparaître l'autonomie possible de l'enfant dans l'apprentissage)
3. A partir des résultats et du LPC, dresser la liste des compétences visées pour l'année (Cf. tableau 1)
4. Si vous êtes chanceux (quotité horaire d'AVS) répartir les apprentissages visés et leurs modalités entre l'AVS, le ou les professeurs, l'enseignant spécialisé (Cf. tableau 2). Sinon organiser uniquement les modalités d'apprentissages. Donner un emploi du temps à l'enfant (Cf. tableau 3)

5. Prévoir dans le planning les rencontres avec l'AVS pour exprimer vos attentes dans les apprentissages visés (si vous le faites entre deux portes ou devant la machine à café, vous allez vous user...)
6. Et ensuite à vos préparations de séquences. Il est nécessaire de marquer le pluriel du mot préparations, car la différenciation pédagogique sera nécessaire
7. A la fin de la période, réaliser le bilan des compétences visées. Si l'enfant ne réalise aucune évaluation de la classe, une validation de ses acquis sera **obligatoirement** retranscrite dans un livret de compétences Cf. tableau n°4)

Tous à vos « fourneaux » car cette aventure est riche de questionnements, de réflexions et de rencontres.